

« L'ignorance coûte plus cher que l'information »

John F. Kennedy

Point de vue

Pour un cabinet engagé et durable : osez la RSE !

■ Par Fabienne de La Chauvinière⁽¹⁾ et Nathalie Rehby, conseils en communication et RSE

La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), c'est très simple...

Aucun acteur économique aujourd'hui ne peut ignorer la RSE, qu'il soit une société cotée ou non cotée, un fond d'investissement, une collectivité ou encore un cabinet d'avocats. Tous ont désormais des obligations extra financières, qu'elles soient légales ou de marché. La notion de sphère d'influence consubstantielle à toute démarche RSE et à laquelle la norme de développement durable, l'ISO 26 000, fait référence, incite les acteurs entrant dans le champ d'application du décret du Grenelle II à emmener sur cette voie conseils et fournisseurs. Les récalcitrants pourront voir alors leurs relations contractuelles menacées, voire brusquement rompues. La RSE est une démarche sérieuse et les sociétés cotées les plus « RSE avancées » apprécient que leurs cabinets d'avocats investissent le sujet !

La RSE est une formidable opportunité pour tout modèle économique. Faut-il encore 1) en être convaincu, 2) bien comprendre les différentes étapes de mise en œuvre, 3) se référer aux textes de référence en la matière – ISO 26 000, GRI, Pacte Mondial, Grenelle II – et 4) la partager. C'est bien cela le grand apport de ce nouveau *business model* au monde de l'entreprise : l'association de ses parties prenantes à ses projets. Les textes fournissent une boîte à outils, permettant d'adapter chaque politique RSE aux enjeux et objectifs de chaque cabinet. On n'impose plus, on ne subit plus, mais on co-construit, c'est un grand pas vers la modernité.



Toute démarche RSE doit être globale, progressive et continue. Il ne s'agit pas de révolutionner le modèle du cabinet d'avocats mais d'améliorer – petit à petit – son fonctionnement sur les trois facettes que constituent les piliers de la RSE :

le social, l'environnement et l'économique. Il ne s'agit pas non plus de contraindre selon des règles externes et déconnectées : le cabinet s'approprie la RSE et choisit ses actions. Chaque politique RSE de cabinet sera différente de celle de son voisin ! Ainsi comprise, la politique est vertueuse : elle permet de prévenir d'éventuelles crises – sociales notamment –, d'être plus attrayant, de structurer et de pérenniser son projet afin d'atteindre une performance plus responsable, intégrant à la fois performance financière et extra-financière.

“ Chaque politique RSE de cabinet sera différente de celle de son voisin ! ”

Nous pensons que les cabinets doivent se saisir de la RSE et intégrer cette nouvelle manière de manager et de se développer.

Facteur de différenciation, encore aujourd'hui, sur le marché des cabinets d'avocats, la RSE permettra aux plus convaincus de prendre le lead sur ces thématiques auxquelles leurs parties prenantes – clients, collaborateurs, futurs talents et salariés, profession et médias –, attachent de plus en plus d'importance.

Nous pensons qu'engagés, forts d'une déontologie et porteurs de valeurs de responsabilité et d'humanisme, les avocats sauront emprunter le bon chemin.

(1) Auteur de *La Responsabilité Sociétale : oser la vertu*, ed. Editéa, 2013

Cette semaine

■ **Arbitrage international** : Christophe Dugué rejoint Heenan Paris (p2)

■ **Columbus Holding met la main sur 27,8 % de Chargeurs** : cinq cabinets sur l'opération (p3)

■ **Quatre cabinets** sur la reprise du portefeuille immobilier « Prinetemps » par Northwood (p4)

■ **William Feugère** : « C'est en inventant pour les autres que nous démontrerons notre valeur ajoutée » (p5)

3 697

C'est le nombre de fusions-acquisitions dans le monde, recensées au 3^e trimestre 2015 par Mergermarket.

Source : Allen & Overy, M&A Insights Q3 2015

Arbitrage international : Christophe Dugué rejoint Heenan Paris

Après le départ il y a un an de **T. Alexander Brabant** et d'**Alice Pézard** pour DLA Piper (LJA 1178), Heenan Paris reconstitue ses forces en Arbitrage international. Pour diriger cette pratique au sein de son équipe Résolution des litiges, contentieux et arbitrage, le cabinet vient de recruter Christophe Dugué comme associé.

Inscrit au barreau de Paris depuis 1992, **Christophe Dugué** a débuté sa carrière



en 1983 en tant que juriste au sein de la BNP puis de la Banque Indosuez. En 1990, il rejoint Shearman & Sterling dont il devient associé en 1998. Dix ans plus tard, il crée le département Arbitrage chez Mayer Brown (LJA 868), puis fonde son cabinet de niche spécialisé en la matière en 2009. Il intervient comme

conseil dans des arbitrages internationaux, institutionnels ou ad hoc, et est régulièrement nommé arbitre. Il représente des clients individuels, des entreprises de taille moyenne ainsi que des entreprises d'État et multinationales issus de secteurs variés tels que la construction, la chimie, l'énergie, la finance, la défense ou encore les infrastructures de transport.

Heenan Paris compte désormais 7 associés et 9 collaborateurs. ■

Social : AyacheSalama prend position



Après avoir recruté **Jacques Messeca** cet été pour renforcer son département fiscal, AyacheSalama se dote d'un département social et recrute une équipe d'Altana pour l'animer, composée de **Caroline André-Hesse**, associée, **Justine Coret**, counsel, et **Jeanne Cordoliani**.

Ce nouveau département traitera de l'ensemble des aspects du droit du travail, et plus particulièrement des aspects sociaux liés aux opérations de restructurations et de M&A. Le consortium Capital Ingenium créé par AyacheSalama et Capstan Avocats continuera, lui, d'intervenir sur les problématiques nationales ou transfrontalières d'épargne salariale et d'actionnariat salarié.

Avocate depuis 1998, Caroline André-Hesse a débuté sa carrière chez Rambaud Martel, avant de rejoindre Salans dont elle est devenue associée en 2008. En 2009, elle cofonde Altana dont elle codirige l'équipe Droit social. Spécialisée en droit social et en droit de la sécurité sociale, elle est notamment intervenue lors du rachat cette année du Groupe Barat par l'Américain Multi-Color Corporation (LJA 1209). À noter que sur ce dossier, où elle conseillait l'acquéreur en social, AyacheSalama était justement aux manettes en corporate.

Fiscalité patrimoniale : création d'Arkwood



Marine Dupas, Michaël Khayat, Stéphanie Aufferil et Julien Riahi quittent Baker & McKenzie pour créer Arkwood,

un cabinet spécialisé en fiscalité patrimoniale et gestion de fortune. Cette structure de niche intervient pour une clientèle de familles françaises ou étrangères et de clients institutionnels sur tous les aspects fiscaux de structurations complexes, notamment dans un contexte international.

Inscrite au barreau de Paris depuis 1995, Stéphanie Aufferil a exercé chez Arthur Andersen International et JC Goldsmith & Associés, avant de rejoindre Baker & McKenzie dont elle est devenue associée et responsable, au sein de l'équipe Fiscalité, de l'activité

Wealth Management et chairman du Steering Committee Européen Wealth Management (LJA 1030).

Marine Dupas, Michaël Khayat et Julien Riahi sont inscrits au barreau de Paris depuis 2007. Les deux premiers ont effectué l'ensemble de leur carrière chez Baker & McKenzie, au sein de l'équipe Wealth Management, dont Marine Dupas venait d'être nommée local partner (LJA 1219). Julien Riahi avait, pour sa part, fondé sa propre structure, CJR Avocats, en 2012, après avoir exercé au sein de l'équipe fiscale de Baker pendant près de 6 ans. ■

L'ACTUALITÉ DES CONSELS

- Latournerie Wolfrom a accueilli en qualité d'of counsel **Étienne Guillou**, en provenance de KWM.
- August & Debouzy a renforcé son expertise Protection sociale complémentaire avec l'arrivée d'**Isabelle Hadoux-Vallier**, counsel, précédemment associée chez Fidal ;
- Weil, Gotshal & Manges a recruté **Marc Lordonnois**, en provenance de Freshfields, en qualité de counsel au sein de l'équipe Droit public et secteurs régulés ;
- King & Wood Mallesons a accueilli **Charles-Antoine Étrignac**, qui exerçait chez Weil Gotshal & Manges, comme counsel chargé de l'activité Droit public au sein du département Énergie & infrastructure ;
- **Marie Tellechea**, auparavant avocate chez Brémond & Associés, a rejoint Wilhelm & Associés comme counsel au sein de la pratique Droit des affaires et des sociétés ;
- **Olivier Picquerey**, en provenance d'Alérion, a intégré Allen & Overy en qualité de counsel en droit social ;
- BCTG Avocats a coopté quatre conseils : **Nelsie Bergès** en droit public, **François-Xavier Boulin** en propriété intellectuelle, **Alain de Rougé** et **Paul-Henri Dubois** en corporate ;
- **David Amiach** est promu of counsel chez Cohen Amir-Aslani, en Droit des affaires / Corporate finance ;
- Lefèvre Pelletier & associés a nommé deux conseils : **Kawtar Raji** en banque finance et **Virginie Martel** en droit patrimonial.